



Envoi par courrier et par télécopieur : (819) 694-3911

Québec, le 7 décembre 2004

Monsieur Michel R. Rhéaume, FCNA
Chef – Affaires réglementaires, environnementales
et consultations publiques
Avant-projet – Réfection G-2
HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION
Direction – Production thermique et nucléaire
1650, rue Champlain, bureau 201
Trois-Rivières, (Québec) G9A 4S9

Objet : *Projet de modification des installations de stockage des déchets
radioactifs et réfection de Gentilly-2*
Questions complémentaires du 7 décembre (n^{os} 11 et 12)

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet les questions suivantes.

Question 11

- Quels sont les différents risques d'incidents ou d'accidents technologiques pouvant potentiellement survenir à la centrale nucléaire Gentilly-2 et entraînant le recours aux plans de mesures d'urgence, tant interne qu'externe (DT1, p. 67) ?

Question 12

- Quels sont les niveaux et les seuils d'alerte clairement définis dans votre plan de mesures d'urgence interne ainsi que le temps de réponse pour chacun d'entre eux (DT1, p. 68) ?

Une réponse de votre part serait appréciée, soit d'ici le 22 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission